

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Introduction de l'espèce *Senna meridionalis* dans l'Annexe II de la CITES.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*

C. Justificatif

1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledones

Sous classe: Rosidae

1.2 Ordre: Fabales

1.3 Famille: Fabaceae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Senna meridionalis* Du Puy en 1995.

1.5 Synonymes scientifiques: ---

1.6 Noms vernaculaires: Taraby, Andapary (Mahafaly), Tainjazamena

1.7 Numéros de code: ---

2. Données biologiques

2.1 Description

Petit arbre de 2 – 3 m de haut, très ramifié, à rameaux en zig – zag. Feuilles alternes paripennées. Fleurs jaunes, solitaires dont toutes les étamines sont à filets courts. Fruit aplati, déhiscent sans cloisons transversales.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

2.2 Répartition

Espèce, endémique à répartition très fragmentée, elle se rencontre dans la partie Sud (table de Toliary) et Sud ouest de Madagascar (Tsingy de Bemaraha).

2.3 Population

Environ 420 individus (cette année 2006) dont 150 matures ont été dénombrés à Ahaviro sur la table de Toliary.

2.4 Habitat

L'espèce pousse dans des fourrés décidus, secs et sub-arides, le bush sur plateaux calcaires, sur les Tsingy et les rochers. Elle vit aussi dans les fourrés épineux sur plateaux calcaires.

2.5 Mesure de conservation

Cette espèce possède un statut de conservation vulnérable **VU** selon les observations sur terrain effectuées en 2006.

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisations sur le plan national

La plante est utilisée comme pieux de cases. En taillant les branches, l'espèce donne une forme bonzaï utilisée comme plante ornementale très recherchée.

3.2 Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de plantules. Cette espèce n'est pas soumise à la réglementation de la CITES.

Le nombre de plantules vendues est maximum en 2004 et est en baisse l'année précédente 2005.

Années	2003	2004	2005	2006
Rapport CITES	-	483	166	23

3.3 Effets potentiels du commerce

La dispersion des graines de cette espèce est hydrochore. La régénération naturelle est facile par graine. Néanmoins, les collecteurs ont tendance à ramasser tout ce qu'ils trouvent sans laisser des jeunes plantes pour assurer la relève. En effet, l'exportation pourrait entraîner l'absence de régénération naturelle et le déclin, voire la disparition à long terme des populations dans la nature.

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

Même si certaines populations de cette espèce se trouvent dans le Parc national du Tsingy de Bemaraha, la forme très recherchée de cette espèce qui pousse sur la Table de Tuléar qui est une zone non protégée soumise à de fortes pressions anthropiques comme le feu.

4.2 Au plan international

L'espèce n'est pas encore inscrite à l'annexe II de la CITES.

5. Commentaires du pays d'origine

Pour protéger cette espèce, son introduction dans l'annexe II de la CITES pourrait être un moyen de gérer rationnellement la collecte dans la nature.

Une protection de son habitat sur la Table s'avère nécessaire pour protéger la population sauvage.

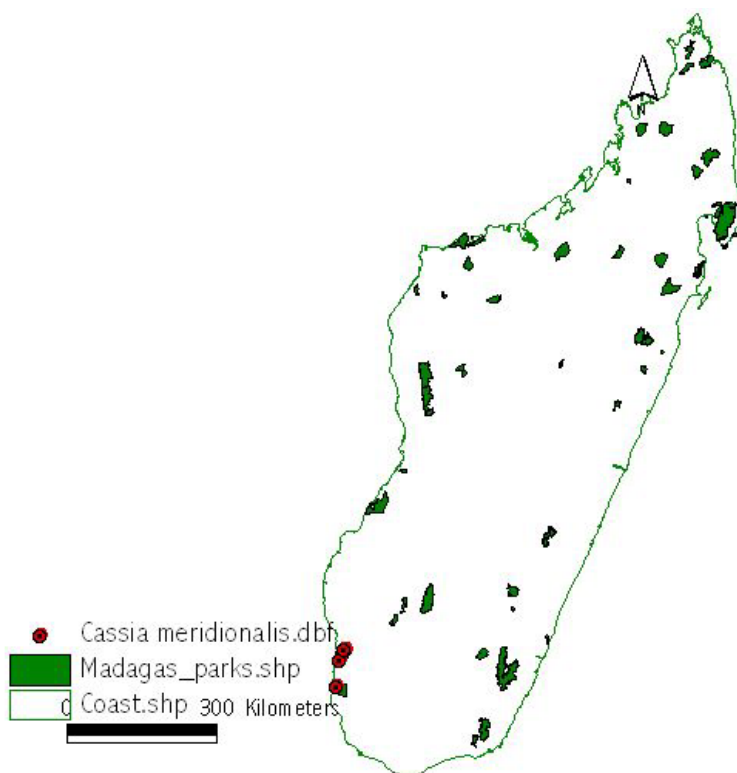
6. Références

SCHATZ G, 2001. Flore générique des arbres de Madagascar. Royal Botanical Garden, Kew. 503p.

DU PUY, D, J. LABAT. J. N. RABEVOHITRA R. VILLIERS, J. F. BOSSER, J. et MOAT, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal Botanic Gardens, Kew.737 p.

RAKOUTH, B. RAVAOMANALINA, H. RAKOTONAVALONA, A. 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.

Carte: Distribution de *Senna meridionalis*



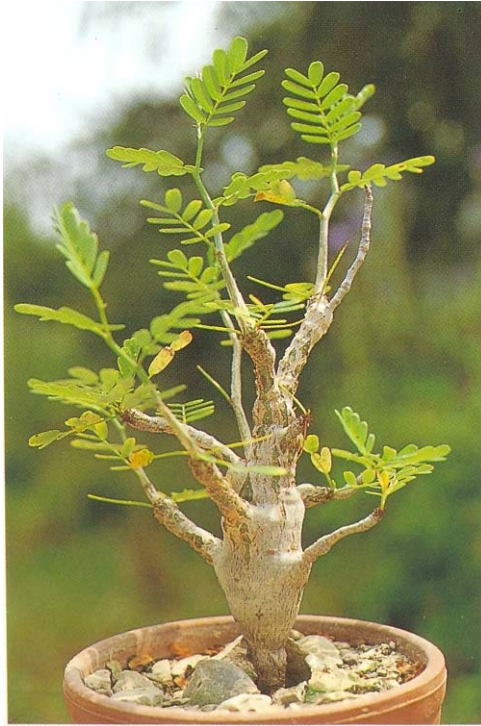


Photo: *Senna meridionalis*, cultivé